



AVIS AUX MEMBRES

N° 2013 – 038

Le 8 février 2013

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Primaris Retail Real Estate Investment Trust (PMZ.UN) Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) et la CDCC désirent vous informer que H&R Real Estate Investment Trust (« H&R ») (HR.UN) et Primaris Retail Real Estate Investment Trust (« Primaris ») (PMZ.UN) ont annoncé le 5 février 2013 qu'ils ont modifié leur entente d'arrangement précédemment annoncée datée du 16 janvier 2013. En vertu de l'entente modifiée, le consortium mené par KingSett Capital participera à l'opération en acquérant certaines propriétés de Primaris.

H&R acquerra toutes les unités émises et en circulation de Primaris au moyen d'un plan d'arrangement en vertu duquel chaque détenteur d'unités de Primaris aura le droit de choisir de recevoir, pour chaque unité de Primaris détenue, 1,166 unités de H&R (par rapport à 1,13 unités dans l'offre précédente) ou 28,00\$ CA pour un montant maximal de 1,28 milliard \$ CA (par rapport à 700 millions CA dans l'offre précédente). En supposant une pleine répartition au prorata (c.-à-d. si tous les détenteurs d'unités de Primaris choisissent le montant en espèces ou si tous les détenteurs d'unités de Primaris choisissent de recevoir des unités de H&R), les détenteurs d'unités de Primaris recevront 12,58\$ CA en espèces et 0,642 unité de H&R pour chaque unité de Primaris détenue.

Veuillez noter que l'offre précédemment annoncée par le consortium KingSett Capital a été retirée.

Le plan d'arrangement est sujet à l'approbation de 66 2/3 % des unités de Primaris mises au vote et d'une majorité des unités de H&R mises au vote lors des assemblées extraordinaires de Primaris et H&R prévues pour la fin du mois de mars 2013.

L'opération devrait être complétée en avril 2013. L'arrangement est également assujéti à l'obtention de toutes les approbations réglementaires nécessaires.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.



Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service aux membres de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

| | |
|----------------------------------|----------------------|
| The Exchange Tower | 800, square Victoria |
| 130, rue King ouest, 5ième étage | 3ième étage |
| Toronto, Ontario | Montréal (Québec) |
| M5X 1J2 | H4Z 1A9 |
| Tél. : 416-367-2463 | Tél. : 514-871-3545 |

www.cdcc.ca